



# ETHIQUE ELASTIQUE... HÉLAS

PAR CHRISTIAN BURGUET



## DÉFAUT D'ALERTE OU D'EXPLICATION! [PARTIE 4]

Comme vous le savez, le défaut d'alerte ou d'explication peut conduire l'arbitre à corriger le résultat par une marque ajustée. Encore faut-il que les adversaires mal renseignés aient été lésés. Pourtant, cette dernière notion est parfois mal comprise.

### I- PERCALINE JOUE OCCASIONNELLEMENT AVEC VAUTOUR

Tournoi par paires, Sud donneur, tous vulnérables.

Percaline →	♠ RV9 ♥ R7 ♦ RV5 ♣ 105432		
♠ D1076 ♥ V9 ♦ D106 ♣ ARDV	N O E S	♠ 8 ♥ D6542 ♦ 432 ♣ 9876	Malicia ↓
↑ Chipie	♠ A5432 ♥ A1083 ♦ A987 ♣ -		← Vautour

	O	N	E	S
	CHIPIE	PERCALINE	MALICIA	VAUTOUR
				1♠
passé(*)		2♣	passé	2♥
passé		3♠	passé	6♠
contre				

(\*) Après hésitation.

3♠ a été alerté et expliqué à la demande de Chipie : « Proposition de chelem, au moins une quinzaine de points. » Chipie entame de l'As de Trèfle. Percaline étale son jeu en disant « Pas du tout, pour moi c'est 11-12 points, c'est une simple

proposition de manche, non forçant si vous êtes minimum. »

Chipie jubile, la chute va être lourde. Une fois n'est pas coutume, avant toute question d'arbitrage, je vais vous poser une question de bridge sur cette donne que je vous ai préparée : « **Quel va être le résultat de la donne si tout le monde joue au mieux ?** »

Je vous laisse réfléchir avant de passer à l'arbitrage...

### II- ARBITRE !

Si vous avez trouvé, bravo ! Vautour va couper, remonter au mort trois fois dont une fois grâce à l'impasse à Carreau, pour couper trois fois Trèfle en mort inversé. Après quoi il tire ses As rouges et joue Cœur ou Carreau qu'il surcoupe, coupe le dernier Trèfle de l'As de Pique que Chipie sous-coupe, puis il prendra ses deux derniers atouts en passant, le 8 de Malicia étant quant à lui inutile ! Treize levées : 6 Piques contré +1 ! Chipie est furieuse : « Vous nous trompez sur vos conventions et vous prenez un top avec un chelem totalement chanceux. Arbitre ! »

Quelle sera la décision de l'arbitre ?

### III- LE RÈGLEMENT

Loi 75 B. Erreur d'explication

1. Quand l'agrément de la paire est différent de l'explication donnée, l'explication est une infraction aux Lois.

Quand cette infraction provoque un dommage pour le camp non fautif, l'arbitre attribue une marque ajustée. Il y a parfois – comme c'est le cas ici avec Chipie – une mauvaise interprétation de cette Loi. Elle subit ici un dommage parce que les adversaires se sont trompés et parce qu'ils ont beaucoup de chance, tout fonctionne (et aussi, reconnaissons-le, parce que Vautour a très bien joué), mais **pas parce qu'elle a reçu une mauvaise explication.**

À la rigueur, on pourrait discuter du maintien du contre. À mon avis, je le maintiendrais, car si Chipie contre en visualisant une quinzaine de points derrière elle (avec la Dame de Cœur en plus, on y est presque) pourquoi ne le ferait-elle pas en sachant qu'il n'y a que 11-12 points ?

Qu'importe d'ailleurs, contré ou non ça ne changera sans doute rien en TPP, il est peu vraisemblable que d'autres paires trouvent et réussissent ce chelem. Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'en cas d'absence d'alerte ou de mauvaise explication, l'arbitre ne corrigera que si l'adversaire est **lésé par cette mauvaise explication**, pas parce que l'adversaire a pris un bon coup avec des enchères fantaisistes, optimistes ou chanceuses.



**INDISPENSABLE !**

Arbitre...  
S'il vous plaît !  
de Philippe Lormant  
et Bertrand Gignoux

Éditions Le Bridgeur 20 pages - 14 euros